

# Renseignements et inscriptions

Pour tous renseignements complémentaires, envoyer un mail à [conservatoire@bethunebruay.fr](mailto:conservatoire@bethunebruay.fr) ou auprès des différents sites du Conservatoire communautaire :

- Béthune - Musique : rue Jean-Baptiste Lebas - 03 21 68 31 37
- Bruay-La-Buissière - Musique : 10 rue Marmottan - 03 21 53 20 65
- Labuissière - Musique : rue Jean Jaurès - 03 21 62 11 46
- Musiques actuelles : Le Satellite – rue Jean-Baptiste Lebas - 03 21 56 24 80
- Béthune - Danse : Foyer François Albert - rue du Tir - 03 21 56 43 74
- Bruay-La-Buissière - Danse : 10 rue d'Amont - 03 21 53 30 13

**Dossier d'inscription disponible au conservatoire et téléchargeable sur <https://www.bethunebruay.fr> - à partir du 1<sup>er</sup> juin 2019**

Retour des dossiers complets entre le 17 et le 29 juin 2019 dans les différents sites :

- Les lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 16h à 18h30
- Le mercredi : de 09h à 12h et de 14h à 18h30

**Prévoir 1 photo d'identité, 1 justificatif de domicile et une attestation d'assurance responsabilité civile.**

## Qu'est ce que le conservatoire communautaire ?

Le conservatoire communautaire de musique et de danse est un établissement d'enseignement spécialisé et d'éducation artistique et culturelle. Les enseignants, tous diplômés et au service du bien-être de l'enfant, ont comme volonté commune de permettre à chacun de s'exprimer selon ses capacités.

## L'équipe du conservatoire communautaire

**Directeur :** Sébastien RENARD

**Responsable administrative et financière :** Maryse DAUTRICHE

**Chargée de l'action culturelle :** Valérie RATAJCZAK

**Responsables de site :** Laurence ANTCZAK (Danse - Bruay-La-Buissière), Philippe DAVROUX (Labuissière), Patrice DECEUNINCK (Le Satellite), Bernard HEDIN (Musique - Béthune), Anne MANIEZ (Danse - Béthune), René TAFFIN (Musique - Bruay-La-Buissière)

**Agents administratifs et secrétariat :** Sabine BECK (Musique - Bruay-La-Buissière), Laurence CICHOCKI (Danse), Philippe HU (Musique - Béthune), Sylvie LEBRUN (Le Satellite), Patrick LUCZAK (Parc instrumental et Musique - Bruay-La-Buissière), Virginie SAMYN (Labuissière)

**Enseignants :** Laurence ANTCZAK, Aude BARBIER, Edouard BATOLA, Alain BERROYER, Sandrine BOULARD, Corinne BOURDON, Philippe BOURGE, Philippe BUCHART, Damien DAMELINCOURT, Philippe DAVROUX, Patrice DECEUNINCK, Laurent DEFOSSE, Eric DELABY, Jean-Charles DELATTRE, Jean-Louis DELBARRE, Claire DELPLANQUE, Cécile DESCHATRES, Sylvie DUCHENE, Fabienne DUMAS, Peggy DUMETZ, Eric FACHAUX, Isabelle FACHON, Yoann FLEURICE, Tatiana GUERCHOVITCH, Bernard HEDIN, Françoise KACZMAREK, Mélanie KOMINEK, Christian LAISNE, Jean-Luc LEGRAND, Frédéric LORTHIOS, Christine LUTUN-GALECKI, Maryline MAILLY, Myrtille MALO, Anne MANIEZ, Satchie MARTEL, Olivier MASIUK, Maxime MROWIEC, Isabelle OPIGEZ, Isabelle PICQUET, Anthony PITIOT, Grégory PRUVOST, Jean-Luc QUEVA, Laurent QUEVA, Isabelle RATAJCZAK, Marie-Christine REPNIK, Susie ROBITAILLE, Fabien ROCQ, Daniel ROMAIN, Olivier SERGENT, René TAFFIN, Roger THELLIER, Maxime TRINEL, Bérengère TYRION, Anne VANDAMME, Paul-Adrien VIEZ, Sylvie VIEZ-MARLES, Virginie VINCENT, Clémentine VOISIN, Andréa YAPUR



Conservatoire  
Communautaire  
Musique & Danse

Conception et crédit photo : service communication de la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane



Rentrée 2019

Contact : 03 21 54 78 00  
ou [conservatoire@bethunebruay.fr](mailto:conservatoire@bethunebruay.fr)  
[www.bethunebruay.fr](http://www.bethunebruay.fr)

 Pas-de-Calais  
Le Département

 Communauté d'Agglomération  
**Béthune-Bruay**  
Artois Lys Romane

# La danse

## Cycle d'apprentissage :

- Éveil : à partir de la moyenne section de maternelle (4 ans)
- Initiation : à partir du CP (6 ans)
- Choix entre les formations Classique, Jazz et Contemporaine : à partir de 8 ans

## Le parcours diplômant (chaque cycle dure entre 3 et 5 ans) :

1 <sup>er</sup> cycle	Danse et ateliers de création	Diplôme de fin de 1 <sup>er</sup> cycle
2 <sup>ème</sup> cycle	Danse, atelier, formation musicale, culture chorégraphique, stages	Brevet d'études chorégraphiques
3 <sup>ème</sup> cycle	Danse, atelier, formation musicale, culture chorégraphique, stages	Certificat d'études chorégraphiques

# La musique

## Disciplines d'érudition :

### Formation musicale :

- Eveil musical à partir de la grande section maternelle
- Initiation musicale à partir du CP = découverte des instruments tout au long de l'année
- Formation musicale à partir de 7 ans (CE1)
- Formation musicale adultes
- Formation musicale chanteurs

### Musique Assistée par Ordinateur

## Instruments et disciplines vocales :

**Bois** : Basson, clarinette, flûte traversière, hautbois, saxophone

**Chant** : Chant lyrique cursus adulte, chant cursus enfant

**Claviers** : Accordéon, orgue, percussions, piano

**Cordes** : Alto, contrebasse, guitare, harpe, violon, violoncelle

**Cuivres** : Cor, trombone, trompette, tuba

**Musiques actuelles** : Guitare électrique, guitare basse, guitare acoustique, chant musiques actuelles, batterie

## Pratiques collectives

### Vocales :

- Chorale 1<sup>er</sup> cycle
- Chorale adolescents
- Chorale adultes
- Art lyrique

### Musiques actuelles :

- Atelier Jazz
- Atelier pop
- Chorale sénior
- Groupe vocal
- Percussions africaines
- Collectif de Ukulélés

### Instrumentales :

- Musique de chambre
- Orchestre à cordes 1<sup>er</sup> cycle
- Orchestre à vent cadet
- Orchestre à vent junior
- Orchestre de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> cycle

## Le parcours diplômant (chaque cycle dure entre 3 et 5 ans) :

1 <sup>er</sup> cycle	Formation Musicale Instrument Pratique collective	Diplôme de fin de 1 <sup>er</sup> cycle
2 <sup>ème</sup> cycle	Erudition Instrument Pratique collective	Brevet d'études musicales (cursus diplômant) Contrat-projet (cursus non diplômant)
3 <sup>ème</sup> cycle	Erudition Instrument Pratique collective	Certificat d'études musicales (cursus diplômant) Contrat-projet (cursus non diplômant)

# Le parcours adultes

Les élèves ayant terminé leurs cursus ou étant issus d'autres structures d'enseignement spécialisés peuvent s'inscrire dans les pratiques collectives du conservatoire et bénéficier d'une aide ponctuelle par les professeurs d'instrument.

# Les pratiques collectives

En musique, le conservatoire accueille volontiers les adultes débutants pour une durée de 4 à 5 ans, en leur permettant de bénéficier de cours de formation musicale spécifiques (3 années) et de cours d'instruments. La priorité demeure cependant donnée aux enfants.

En danse, des cours sont dispensés aux adultes ayant eu un vécu chorégraphique.